

MOUEZ AR VRO

(La Voix du Pays) PLOUGUIN – TREOUERGAT n° 1078 – 01 05 2020

 $\frac{n^{\circ} \ 1078 - 01.05.2020}{\textit{Consultable sur Internet à l'adresse ci-dessous}}$



Site internet de la commune : www.plouguin.fr - Courriel : mairie@plouguin.fr Plouguin également sur facebook - Tél. : 02.98.89.23.06 - Fax : 02.98.89.20.94

Taxi Plouguin: Le Marhollec Isabelle 06.82.13.98.64 *Correspondant de presse*: Télégramme: J.Y. Tournellec 06.63.24.11.10 – <u>jeanyvestournellec@bbox.fr</u>. Ouest France: Agnès Gondar 06.63.69.54.31 – <u>agnesof@bbox.fr</u>

M. Prietz, conciliateur de Justice, sur RDV au

02.98.48.10.48.

Cabinet médical: 06.66.16.40.86. **Cabinet infirmier**: 02.98.89.25.98

Véronique Prémel, infirmière libérale: 02.29.02.66.50. Pharmacie de garde: Appelez le 32 37 et laissez-vous guider. Vous obtiendrez la ou les pharmacie(s) de garde la ou les plus proche(s) de votre domicile. Cette information est également affichée à la porte de la pharmacie de Plouguin.

Médecin de garde : En cas d'urgence appeler le 15 Ambulance de garde : 02.98.32.60.60 – 02.98.32.68.06

Compte tenu de la crise sanitaire, liée au Coronavirus,

l'accueil mutualisé mairie /agence postale est fermé au public et ses activités suspendues.



Les services de la mairie restent joignables le matin, du lundi au vendredi, au 02.98.89.23.06 ou par mail à mairie@plouguin.fr

La boîte aux lettres de l'agence postale sera relevée régulièrement par les services de la poste.



Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune propose aux personnes isolées de faire leurs courses si nécessaire.

Par ailleurs, compte tenu de la crise sanitaire liée au Coronavirus, nous vous demandons de veiller sur votre voisin, dans la mesure de vos possibilités, ou de signaler tout problème à la mairie au 02.98.89.23.06 ou à Madame Michelle KERJEAN (adjointe au Maire chargée des affaires sociales) au 06.89.80.48.43.



Horaires d'ouverture des déchèteries du Pays des Abers

Depuis la réouverture des déchèteries le mercredi 22 avril, l'organisation mise en place a permis d'accueillir les usagers dans de bonnes conditions au regard de la fréquentation. La CCPA remercie la population du Pays des Abers pour son civisme.

Retour aux horaires habituels d'ouverture : 9h00/12h00 et 14h00/18h00 (du lundi au samedi).

Les conditions d'accès pour les particuliers sont inchangées : le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule doit se terminer par le même chiffre que celui du jour.

Ce dispositif relatif aux plaques d'immatriculation ne s'impose pas aux professionnels conventionnés qui bénéficient d'un accès tous les jours.

De même, une dérogation est accordée aux personnels soignants pour leur permettre un accès tous les jours aux 5 sites.

Plus d'information : 02 98 37 66 00 ou accueil@pays-des-abers.fr



Le <u>jeudi 7 mai</u> de 8h00 à 12h30 à la salle polyvalente de Plouguin

les mains.

Les patients et les malades ont toujours autant besoin de produits sanguins. Les dons doivent continuer durant toute la période de confinement.

Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre pour éviter les risques de transmission du virus.

Pour cette même raison, il est obligatoire de prendre rendez-vous au 02.98.44.50.77 ou sur le site : https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

letez-le

à la poubelle.

Venez nombreux, les malades ont besoin de vous!

